

Ecrit par le 22 juillet 2024

Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur



Figurant dans [la dernière promotion de la Légion d'honneur](#), [Bernard Vergier](#), président de la [CPME 84](#), vient officiellement d'être décoré Chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction lui a été remise par [Christophe Mirmand](#), préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la résidence préfectorale de Vaucluse dans l'intra-muros d'Avignon en présence du préfet du département [Thierry Suquet](#).

Chef d'entreprise depuis l'âge de 20 ans, d'abord dans l'automobile puis dans l'immobilier, il a assuré de très nombreuses responsabilités dont, entre autres, celle de président de la CCI de Vaucluse, président du CNPA (devenu aujourd'hui Mobilians), président régional d'Agefos PME et président de la CPME 84, fonction toujours assurée à ce jour depuis [sa réélection l'an dernier](#).

Une organisation patronale, dont il a été membre fondateur en 1999, et qui aujourd'hui constitue [la première organisation de chefs d'entreprise du département](#) avec plus de 900 adhérents directs et 60 évènements organisés chaque année.

La haute distinction de chevalier de la Légion d'honneur est destinée à récompenser les citoyens français et les mérites éminents rendus à la nation. Pour Bernard Vergier, elle marque une reconnaissance de son parcours de plus de 50 ans d'engagement auprès des entreprises, des entrepreneurs, de l'économie

Ecrit par le 22 juillet 2024

locale et de l'intérêt général.



Bernard Vergier (au centre) entouré de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse (à gauche) et Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (à droite).

Sarah Ripert (stagiaire) & L.G.

Le salon 'Made in PME' de la CPME fait carton plein auprès des entrepreneurs de la région Sud

Ecrit par le 22 juillet 2024



Pour sa première édition, le salon régional 'Made in PME' de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) a accueilli plus de 6 000 visiteurs en 2 jours. Un succès pour cet événement qui pourrait en appeler d'autres.

« C'est une grande réussite au niveau régional dans l'intérêt de tous les entrepreneurs » se félicite Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) à l'issue du salon 'Made in PME' qui s'est tenu les jeudi 18 et vendredi 19 avril derniers au parc Chanot à Marseille.

Souhaitant dupliquer le succès de l'événement organisé depuis 2022 à Lyon par la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, c'est [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) qui a notamment impulsé la tenue de ce plus « grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé »,

C'est d'ailleurs, lors d'une visite du siège avignonnais de GSE en décembre dernier, que le patron de la CPME Sud avait dévoilé ce projet où 5 000 visiteurs étaient attendus.

Au final, plus de 6 000 patrons se sont pressés dans les allées du parc Chanot afin de découvrir les 300 exposants présents.

Mobilisation de la CPME 84

Ecrit par le 22 juillet 2024

Un succès auquel a grandement participé la CPME 84 qui a réussi à mobiliser une trentaine d'exposants au sein de l'espace dédié au Vaucluse. La délégation vauclusienne étant d'ailleurs la deuxième la plus représentée après celles des Bouches-du-Rhône.

« Le Vaucluse a été super-performant [comme d'habitude](#) et les exposants ont pu réaliser un grand nombre de contacts, explique Bernard Vergier. Nous avons pu aussi beaucoup échanger, participer à des ateliers mais aussi passer des moments de convivialité et développer les réseaux. »

« Par ailleurs, si beaucoup sont venus en tant que visiteurs, ils sont nombreux à être prêts à revenir en tant qu'exposant lors d'une prochaine édition », poursuit le président de la CPME 84.

Si le bilan complet de cet événement n'est pas encore complètement réalisé, la CPME Sud réfléchit déjà à l'organisation d'une seconde édition qui pourrait peut-être se tenir tous les deux ans, comme c'est déjà le cas en Auvergne-Rhône-Alpes.



Bernard Vergier, président, et Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84, sur le plateau de BFM

Ecrit par le 22 juillet 2024

Marseille-Provence lors du salon 'Made in PME Sud'.

CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur



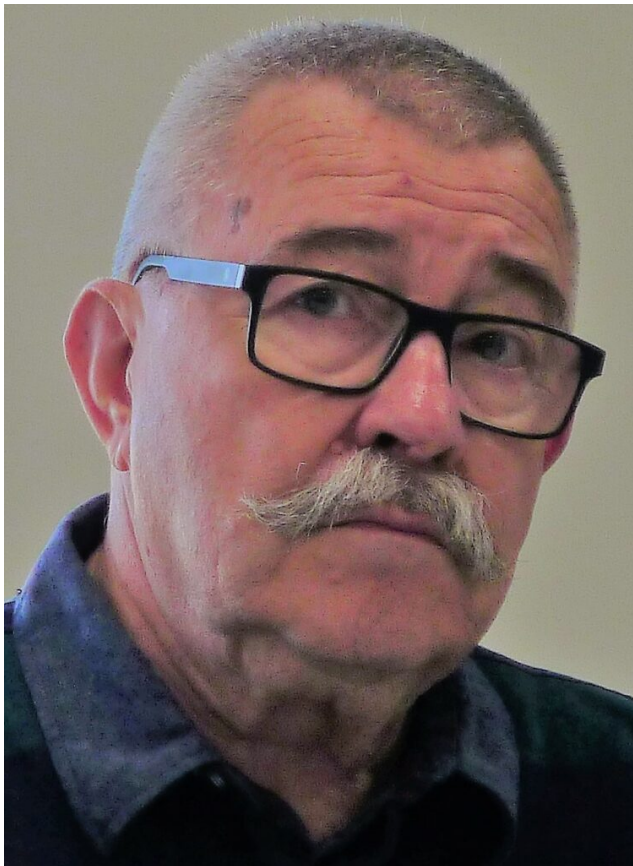
Le président de la CPME 84 figure avec un autre vaclusien dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse figure parmi les 352 personnalités de la promotion 2024 de la Légion d'honneur (287 chevaliers, 45 officiers, 14 commandeurs, 4 grands officiers et 2 grand-croix). Le Vaclusien a été élevé au grade de Chevalier sur demande du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion pour ses 55 ans de services en tant que chef d'entreprise et vice-président de sa confédération régionale.

« Bernard Vergier a su faire de la CPME de Vaucluse l'une des plus dynamiques de France », expliquait il y a peu [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une visite découverte](#) de l'entreprise avignonnaise [GSE](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Destinée à récompenser les personnes pour leur « engagement au service de l'intérêt général », la légion d'honneur a été aussi attribuée à un autre Vauclusien : [Jacques Lorho](#), ancien officier d'active et délégué régional d'une fédération d'anciens combattants de la Légion étrangère. Ce dernier a également été élevé au grade de Chevalier à la demande de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur.



Jacques Lorho ©DR

En visite chez GSE, la CPME dévoile le salon 'Made in PME sud'

Ecrit par le 22 juillet 2024



En visite dans l'entreprise avignonnaise [GSE](#), [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a annoncé la tenue du salon [Made in PME Sud](#), le plus grand rassemblement de PME de la région qui se tiendra en avril à Marseille.

Ils étaient plus de 120 chefs d'entreprises à avoir répondu à l'invitation de la [Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse](#) (CPME 84) pour assister à la visite de l'entreprise avignonnaise [GSE](#). Initialement, cette découverte devait être limitée à 70 personnes, mais devant le succès de cette matinée ce seuil a été largement revu à la hausse. Il faut dire que [le siège social](#) de ce spécialiste de l'immobilier d'entreprise située dans la zone d'activité de l'aéroport de la cité des papes, qui passé [le cap du milliard d'euros de chiffres affaires](#) cette année, a tout pour séduire avec ses nombreux espaces de détente (tennis, terrain de volley, de pétanque, salle de sieste, de fitness avec coach, vestiaires, douches, foyer, bar, restaurant avec un chef qui concocte des plats bons et bio...).

«C'est un vrai plaisir de découvrir une entreprise avec des valeurs humaines qui correspondent à celles de la CPME, se félicite [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Le monde a besoin d'entreprises qui donnent du sens à leurs salariés. »

« L'ADN de la CPME, c'est l'humain », confirme Bernard Vergier, le président de la CPME 84.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Près de 120 adhérents de la CPME de Vaucluse ont participé à la visite de la société avignonnaise GSE.

5 000 dirigeants attendus pour une première régionale

En parallèle de la visite de GSE, Alain Gargani a annoncé la tenue de la première édition du salon '[Made in PME Sud](#)'.

« Il s'agira du plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé », précise le président de la CPME Sud.

Près de 5 000 dirigeants sont attendus lors de cet événement regroupant 400 exposants, dont une quarantaine de Vaucluse, répartis sous la forme de village des territoires.

« Le plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Ce nouveau rendez-vous phare est un concentré d'échanges, d'idées, de solutions et de contacts, au service de tous les entrepreneurs, sans distinction, poursuit Alain Gargani. Il réunit pour la première fois, les 18 et 19 avril prochains, tous les départements de la région dans un même lieu. Une mobilisation collective pour mettre en lumière la force et la puissance de l'économie régionale. »

L'événement sera aussi marqué par plusieurs temps forts dont une plénière en présence de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, des Finances.

« Après toutes les crises que nous avons traversé : Covid, Ukraine, flambée des prix de l'énergie, inflation, difficultés de recrutement, remboursement du PGE..., constate le président de la CPME Sud,

Ecrit par le 22 juillet 2024

c'est le moment pour l'économie régional de se réunir et faire du business ensemble. »

Salon Made in PME Sud. Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2024. Palais des Événements. Parc Chanot. Marseille. <https://www.madeinpmesud.com/>

<https://www.youtube.com/watch?v=8AHTtyOvOaQ>

CPME : 4e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs



Ecrit par le 22 juillet 2024

La CPME-Sud vient de dévoiler le palmarès de sa 4^e édition des trophées régionaux des entrepreneurs positifs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après les différentes finales départementales, [dont la cérémonie vaclusienne s'était déroulée début octobre au Château des Fines Roches](#), ils étaient donc 36 à concourir pour les différents prix régionaux (le courage, la créativité, la solidarité, la persévérance, l'éco-responsabilité et la bienveillance).

Une vaclusienne à l'honneur

Devant un parterre de plus de 800 invités réunis à la Friche la Belle de Mai à Marseille, la vaclusienne [Dominique Brogi](#) a notamment été à l'honneur en recevant le prix de la solidarité pour [Domie digital](#) et, plus particulièrement le dispositif [Mon Shérif](#) permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

« Les trophées régionaux des entrepreneurs positifs sont maintenant incontournables pour l'ensemble des acteurs économiques institutionnels de notre région, s'est félicité pour l'occasion Bernard Vergier, président de [la CPME 84](#). Pour cette 4^e édition, le Vaucluse, s'est bien naturellement fortement mobilisé pour le rayonnement de ses pépites et pour faire émerger de nouveaux talents »



Dominique Brogi, au centre, a reçu le prix de la solidarité des mains de Bernard Vergier (à sa droite), président de la CPME de Vaucluse, et Alain Gargani, président de la CMPE Sud (à sa

Ecrit par le 22 juillet 2024

gauche). © Thomas Diaz

Les autres lauréats

Outre le prix de la solidarité attribué à Monsherif, les lauréats de cette édition 2023 sont :

- Prix persévérance : Ecole internationale de Boulangerie (04 - Noyers-sur-Jabron)
- Prix courage Cabaret de l'Etoile Bleue (13 - Marseille)
- Prix créativité : IPEPPER (06 - Mouans-Sartoux)
- Prix bienveillance : Sudérianne Côte d'Azur (83 - La Seyne-sur-Mer)
- Prix éco-responsabilité : Chalets Chabrand (05 - Eygliers)

3 distinctions ont également été attribuées :

- Prix santé au travail a été décerné par le GIMS des Bouches-du-Rhône à La Crèche du Château et l'agence Randstad BTP.
- Prix du public décerné à Légendes Ozarm (05 - Chabottes)
- Prix du jury : entreprise Ragni à Cagnes-sur-Mer (06)

« Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

Les Césars de l'économie !

« Les Trophées des Entrepreneurs positifs c'est un peu les Césars de l'économie, explique [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud. Ces trophées récompensent des entrepreneurs patrimoniaux sur leurs valeurs humaines. Quand on est chef d'entreprise et que l'on traverse les périodes complexes comme celles d'aujourd'hui, s'accorder une bouffée de positivisme ça fait du bien ! Parce que dans ces tempêtes économiques, il y a des chefs d'entreprises, des patrons de TPE ou de PME, qui tiennent bon, qui sont déterminés et pugnaces. Ces Trophées, c'est un hommage à toutes ces personnes-là. Car l'ADN de la CPME et de ses équipes est de placer l'humain au cœur des actions entrepreneuriales avec la certitude qu'une entreprise peut être humaine tout en étant performante. »

Rentrée : la CPME 84 fait part des

Ecrit par le 22 juillet 2024

inquiétudes des entrepreneurs vauclusiens



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première

Ecrit par le 22 juillet 2024

organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Ecrit par le 22 juillet 2024

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an. »

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution

Ecrit par le 22 juillet 2024

ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale...(voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeants dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citoyens passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vigneron indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Ecrit par le 22 juillet 2024

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité, de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr

Bernard Vergier réélu à la présidence de la CPME 84



Ecrit par le 22 juillet 2024

Bernard Vergier vient d'être réélu par le conseil d'administration de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#). Désigné à l'unanimité, ce dernier est reconduit dans sa fonction pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Par ailleurs, outre son président, le nouveau bureau de la CPME 84 est composé de Denis Duchêne, vice-président 'Commerce', Michel de Saint Auban, vice-président 'Services', Denis Lainé, vice-président 'Industrie', Julie Fliti, vice-présidente 'Artisanat', Marc Telliez, trésorier, Hervé Belmontet, secrétaire, Elodie Laplaud-Marron, trésorière adjointe, et Paul Campbell, secrétaire adjoint.

« Continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents. »

« L'objectif sera de continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents toujours plus étoffé, en phase avec leurs besoins concrets et actuels ainsi que d'assurer une représentation assidue dans l'ensemble des instances économiques, sociales et judiciaires », explique Bernard Vergier.

Fort de près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Lors de [sa dernière assemblée générale](#), en mars dernier [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, la Confédération avait notamment dressé le bilan de son activité annuelle. L'occasion pour la CPME de Vaucluse de rappeler qu'elle propose, chaque année, près d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents (des ateliers du Pôle femme, des Pitch party, des rencontres thématiques animées par des partenaires, des assemblés du Pôle Jeunes, des sessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, des initiations au brevet de Sauveteur secouriste du travail...).

Les prochains rendez-vous à venir

Mercredi 12 juillet : Pitch party digitale de 9h à 10h30 (1 min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence).

Mardi 18 juillet : visite de l'entreprise Biovence-Lazzaretti à Entraigues-sur-la-Sorgues de 9h30 à 11h30.

Nombre de places limitées. Informations et inscriptions : 04 90 14 90 90. Email : contact@cpme84.org.

Web : www.cpme84.com

Ecrit par le 22 juillet 2024

Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse



Ils étaient plus de 300 chefs d'entreprises et entrepreneurs vauclusiens à assister à la dernière Assemblée générale (AG) de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) qui vient de se tenir [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues. Une mobilisation sans précédent particulièrement soulignée par [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur toujours aussi étonné et admiratif de la capacité de la section vauclusienne de la Confédération « à réunir autant de monde. »

« La coupe est pleine »

Prenant ensuite la parole pour ouvrir cette AG, Bernard Vergier, président de la CPME 84 a avant tout tenu à rappeler que « depuis 4 ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Il y a d'abord eu des grèves, les gilets jaunes, puis la crise

Écrit par le 22 juillet 2024

sanitaire, les hausses des matières premières et pénuries de matériaux, le conflit en Ukraine engendrant une crise énergétique sans précédent. Et plus récemment, des nouveaux mouvements de grève liés à la réforme des retraites... Nous pouvons dire que la coupe est pleine. Malgré leur forte capacité de résilience, certains chefs d'entreprise baissent malheureusement les bras (...). Malgré ces épreuves, je tiens à féliciter l'ensemble de nos chefs d'entreprise et nos commerçants qui ne cessent de s'adapter au quotidien avec leurs équipes dans un contexte économique qui connaît une dynamique encourageante. »

Crise énergétique et difficultés de recrutement

Mais cette réunion annuelle a été surtout l'occasion pour le président vauclusien d'insister sur les conséquences de la crise énergétique sur les entreprises locales : « rien n'explique la multiplication, jusqu'à 12 fois des montants initiaux, des factures de certains fournisseurs d'électricité. Rien n'explique certaines ruptures de contrat pouvant être jugées abusives. Nous demandons une nouvelle fois aux autorités à veiller à la bonne application des règles commerciales à ce sujet. »

Saluant « les différentes aides mise en place par l'état ou la région pour amortir l'explosion des coûts », Bernard Vergier rappelle cependant que « nous sommes tous conscients de l'aspect hautement politique du sujet. La France doit impérativement retrouver son indépendance énergétique et rouvrir les nombreuses centrales en arrêt ou en maintenance jusqu'à présent. »

Ecrit par le 22 juillet 2024



De gauche à droite : Alain Gargani, président de la CPME Sud, Bernard Vergier, président de la CPME 84, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, ainsi que Roland Gomez, dirigeant et fondateur de Proman, ancien président de la CCI de Paca, et venu témoigner de son parcours d'entrepreneur à la tête du groupe familial 4^e acteur européen du travail temporaire et des ressources humaines implanté historiquement à Manosque.

Dans ce contexte global viennent s'additionner d'importantes difficultés de recrutement.

« Les secteurs où les tensions de recrutement sont historiquement fortes comme le BTP, la restauration, la métallurgie et le numérique continuent à être touchés, constate le président de la CPME 84. A cela, s'ajoutent désormais des filières comme la banque, l'assurance, le tertiaire, jusqu'ici épargnées par ces pénuries de main d'œuvre sont à présent concernées. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. Des travaux sont déjà engagés au sein des principales branches professionnelles pour améliorer l'attractivité des métiers et réfléchir à l'adaptation nécessaire des entreprises pour recruter et pérenniser les bonnes compétences. »

L'enjeu majeur de la mobilité

Ecrit par le 22 juillet 2024

Cette AG a été aussi le moment pour la CPME 84 de rappeler les difficultés de mobilité sur le territoire et particulièrement le Grand Avignon.

« Le Vaucluse subit des difficultés liées à la mobilité des collaborateurs, insiste Bernard Vergier. L'offre de transport en commun est insuffisante et la circulation très perturbée dans le Grand Avignon depuis la mise en place du plan faubourgs. Celui-ci pénalise lourdement l'activité économique et l'attractivité des entreprises et des commerces au niveau des recrutements. Il nuit aussi à notre environnement et notre santé. »

« On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Toujours concernant la mobilité, le président Vergier a tenu à rappeler que « la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec [l'association Adrem](#) à l'encontre de ce plan. Nous attendons l'audience prochainement. A ce jour, les élus de la commune d'Avignon restent muets. Est-il normal de voir des commerces disparaître faute de concertation ? Est-il normal de voir des collaborateurs qui refusent des postes dans les commerces ou entreprises du Grand Avignon de peur de subir des embouteillages au quotidien ? Est-il normal que certains artisans ne donnent pas suite à des chantiers en centre-ville ou en périphérie faute de stationnement adapté ou trop coûteux ? Le sujet de la mobilité est majeur : Nous ne pouvons ignorer l'urgence des enjeux climatiques qui nous touchent. Mais encore une fois, le bon sens et les solutions alternatives doivent prendre le pas sur des positions fermées. J'en appelle à l'action sans délais des élus et des institutionnels. On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Laurent Garcia

Une année d'activité pour la première organisation patronale de Vaucluse

Avec près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Un engouement dû grandement à l'activité incessante de la Confédération dans le département.

En tout, la CPME a organisé plus d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents en 2022 : 8 ateliers du Pôle femme dont le succès ne se dément pas depuis son lancement en 2018, 2 rencontres 'réseau', 4 Pitch party dont 2 en partenariat avec les CPME 13 et CPME 30, 10 rencontres thématiques animées par des partenaires, 5 rassemblements du Pôle Jeunes, des sessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, l'initiation au brevet SST (Sauveteur secouriste du travail)...

Par ailleurs, les visites d'entreprises ont rencontré un grand succès avec la découverte de 8 entreprises Le Comptoir de Mathilde, Orange, le site nucléaire de Tricastin, Digit hall, Invinova, Mathieu lustrerie, Naturalys et Brun de Vian Tiran. Un format qui a séduit et qui sera maintenu en 2023.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Nous poursuivions également l'opération '1 jour/1 adhérent', en effectuant une publication de portraits d'adhérents mettant en avant leurs activités, spécificités et équipes sur les réseaux sociaux de la CPME 84 », a précisé Hervé Belmontet, secrétaire de la CPME 84 lors de la présentation du rapport d'activités de l'année écoulée.

Dans le même temps, la Confédération de Vaucluse a signé une quinzaine de conventions de partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse, Pôle emploi, l'Apec, l'Urssaf, l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon, la Société marseillaise de crédit, EDF, Groupama, Orange, le groupe vyv - harmonie mutuelle, la CPAM de Vaucluse, Défense mobilité, la préfecture de Vaucluse, la gendarmerie nationale, la police nationale et l'armée.

Enfin, la CPME 84 a participé cette année à la 3^e édition des Trophées des Entrepreneurs positifs organisé par la CPME Sud. A ce titre, Denis Duchêne de l'hostellerie du château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape a remporté [le prix régional du Jury](#) et Solène Espitalié des Jardins de Solène qui remporte le prix régional de la Solidarité après avoir fait partie [des 6 lauréats du Vaucluse](#).

Coût de l'énergie : le cri d'alarme de la CPME de Vaucluse

Ecrit par le 22 juillet 2024



Alors que Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, vient de promettre que 600 000 TPE (Très petites entreprises) allaient bénéficier d'un tarif de 280€/MWh en moyenne sur l'année afin de limiter les effets des prix excessifs de l'énergie, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse estime qu'il est urgent d'apporter une solution pérenne à l'échelle européenne afin de faire face à cette nouvelle crise qui pourrait impacter sévèrement l'activité économique. Il rappelle également que sa confédération est à la disposition des entrepreneurs locaux afin de les épauler durant cette période pleine d'incertitudes.

« Il y a eu d'abord les grèves, puis les gilets jaunes, ensuite le Covid, après la guerre en Ukraine, avec l'explosion du coût des matières premières, les hausses de carburants et maintenant le prix excessif de l'énergie... La coupe est pleine », prévient Bernard Vergier, président de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#).

« Nous avons l'exemple d'un adhérent restaurateur avec 5 salariés dont la facture d'électricité vient de passer de 1 000€ à 12 000€ par mois ! Même en changeant de fournisseur, sa facture mensuelle va passer à 6 000€. C'est une hausse qui représente un salaire chargé. C'est-à-dire qu'au final, ces augmentations de l'énergie risquent d'avoir pour conséquence de supprimer des emplois », poursuit

Ecrit par le 22 juillet 2024

Bernard Vergier.

Des remontées catastrophiques du terrain alors que toutes les factures ne sont pas arrivées

« Nous avons des remontées catastrophiques de la part de nos adhérents, s'alarme le président de la confédération vauclusienne qui comptera bientôt près d'un millier d'adhérents dans le département. Et là ce n'est que le début, car les factures ne sont pas encore arrivées chez tout le monde. Nous ce que l'on veut c'est que les pouvoirs publics anticipent cette situation et qu'ils la gèrent sinon nous allons au-devant de très graves déconvenues. Il faut arrêter cette hémorragie au niveau européen car c'est le 'petit' qui va encore souffrir alors que c'est lui qui fait tourner l'économie et crée des emplois. On va droit dans le mur ! C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever car si en ce moment on reçoit les factures, dans trois mois il y aura combien d'entreprises et d'emplois en moins ? D'ailleurs, depuis quelques mois déjà on observe un frémissement du nombre de procédures collectives au tribunal de commerce. Ce n'est pas encore inquiétant, mais il va falloir être très vigilant sur le 1^{er} semestre 2023. »

« C'est une bombe à retardement dont le décompte va bientôt s'achever ! »

Bernard Vergier

Alors que l'augmentation du coût des matières premières a particulièrement impacté les secteurs du BTP et de l'agroalimentaire, les entrepreneurs Vauclusiens, à l'image du reste du pays, doivent aussi faire face à des très grosses difficultés à recruter.

« Tous les métiers énergivores vont être en première ligne et il n'y a pas que les boulangers dont on parle beaucoup en ce moment pour illustrer ce phénomène, insiste le président de la CPME 84. Il y a l'industrie agroalimentaire, comme on vient de le voir avec l'usine Raynal et Roquelaure de Camaret qui a arrêté temporairement sa production à cause des prix de l'énergie, la restauration, les lieux accueillants du publics avec des espaces à chauffer... Ceux qui n'ont pas réussi à rembourser le PGE comment vont-ils faire face aux hausses des factures de l'énergie de plusieurs milliers d'euros. »

« Il y aussi des entreprises qui nous disent qu'il y a du travail mais qu'elles refusent de répondre à des marchés publics, lancer des projets de développement ou prendre des contrats à l'export faute de main-d'œuvre, ou en raison du coût des matières premières et maintenant de l'énergie. Il faut trouver des solutions : c'est une urgence vitale pour l'économie de notre pays. »

Le feu de paille des aides

« Bien sûr il y a des aides, mais elles ne sont largement pas suffisantes pour couvrir l'explosion des factures, complète le président Vergier. Mais de toute façon on ne cherche pas d'aides, on ne veut pas d'aides. Il faut arrêter avec ces aides. Les aides c'est un feu de paille, on veut juste travailler convenablement et être rémunéré en conséquence. On veut une inflation raisonnable et un coût de l'énergie raisonnable. Il n'est pas normal que l'on soit pris en otage comme cela. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le risque de découragement des chefs d'entreprise

« Il y a des artisans qui ne gagnent pas 2 000€ par mois alors pour payer 8 000€ de plus d'électricité... Pour les toutes petites entreprises, le risque est aussi que les chefs d'entreprises baissent les bras devant toutes ces difficultés qui s'accumulent. A bout d'un moment, il ferme en se disant qu'il y aura bien une caisse qui le récupérera et qu'il ne sera pas plus malheureux que certain. C'est tout ! A quoi cela sert qu'il s'embête avec des soucis avec son propriétaire, l'Urssaf, l'inspection du travail... On en prend des coups sur la tête quand on est chef d'entreprise. Il faut arrêter à un moment. »

« Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour les entrepreneurs vauclusiens. »

C'est pour cela que la CPME entend poursuivre son action d'appui aux entreprises vauclusiennes.

« Je ne suis pas là pour moi, je suis là pour les chefs d'entreprises et ceux qui ont besoin de tous les services que la CPME peut apporter aux entrepreneurs mais aussi aux pouvoirs publics et aux services administratifs, insiste celui qui rappelle qui intervient bénévolement.

Il faut que tout le monde sache qu'à la CPME 84 on se met en quatre pour eux car en ce moment il y a un très gros souci qui risque de foutre le pays en l'air. »

Une des CPME les plus dynamiques de France

« Nos adhérents sont accompagnés au quotidien et sont 'privilegiés' par rapport à ceux qui sont dans la nature et livrés à eux-mêmes. Nous proposons plus d'un rendez-vous par semaine ainsi que des visites mensuelles d'entreprises qui sont un vrai succès. Nous proposons un service personnalisé et confidentielle à l'année à tous nos adhérents. Nous disposons de trois permanents et nous allons encore recruter pour augmenter notre offre de services. C'est certainement pour cela que nous sommes l'un des départements les plus dynamiques parmi les CPME de France. »

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Julie Mous](#), assistante commerciale en charge du pôle femmes de la CPME 84, Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse, et [Olivier Pieri](#), secrétaire général.